



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC

Aux Contribuables de la susdite paroisse

est par les présentes donné par la soussignée, MARIE-CLAUDE COUTURE, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que lors de sa séance ordinaire du ONZIÈME jour du mois de JUILLET 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 740-2023

Ayant pour effet de d'abroger et remplacer les règlements 444-2008, 581-2016 et 627-2018 afin de régir la circulation des VTT et des motoneiges sur le territoire de la Municipalité.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à SAINT-CÔME ce 20^e jour de JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.

MARIE-CLAUDE COUTURE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 740-2023

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en publiant une copie sur le site internet de la Municipalité <http://www.stcomelanaudiere.ca>, le 20^e jour de JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour de JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.



MARIE-CLAUDE COUTURE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE